

Le Directeur Technique National

Aux

Président(e)s de ligues

Réf : DC/LM/LIGUES/STAGES EXPERTS/RELANCE

Montrouge, le 26 février 2010

Objet : Stage experts fédéraux

Nous arrivons en fin de saison sportive et certain d'entre vous n'ont pas encore envoyé leur demande ni leur compte rendu de stage d'expert.

Je vous rappelle qu'aux termes des statuts de la fédération et de son règlement intérieur, la production de ces bilans est obligatoire et conditionne la subvention que la fédération adresse à chacune des ligues, pour les montants arrêtés chaque année par son assemblée générale.

C'est pourquoi, je vous saurais gré de me faire parvenir vos demandes ainsi que vos comptes rendus de stage d'expert dès que possible.

Je vous remercie également de me communiquer la liste des stagiaires ayant participé à chacun de ces stages et possédant un Diplôme d'Instructeur Fédéral ou un Brevet d'Etat.

Dans le cadre de la formation continue, tout enseignant ayant suivi deux stages, recevra un diplôme label de l'Ecole Française de Karaté à afficher dans son club.

Je reste à votre entière disposition pour toute demande de renseignement complémentaire que vous voudriez connaître.

Le directeur technique national
Dominique Charré